

LES PROVINCES DES PAYS-BAS CATHOLIQUES, restées pour la plupart sous l'obéissance du Roy d'Espagne sc. les DUCHÉS DE BRABANT, LIMBOURG, LUXEMBOURG, et partie de GUELDE, LES COMTÉS DE FLANDRE, ARTOIS, HAYNAUT, NAMUR, LE MARQUISAT DU ST. EMPIRE ANVERS, et LA SEIGNEURIE DE MALINES, ou sont exactement distinguées toutes les Conquistes de Sa Majesté Très Chrestienne, réunies à la Couronne de France, dans les Provinces de FLANDRE, ARTOIS, HAYNAUT, NAMUR, et LUXEMBOURG, comme aussy tout ce qui possèdent les Estats Generaux des Provinces Unies dans le FLANDRE, le BRABANT, et le LIMBOURG, ou sont en cor l'ARCHEVESCHÉ DE CAMBRAY, des Conquistes du Roy: et l'EVECHÉ DE LYEGE possédé par l'Electeur de Cologne. Dressé sur les Memoires les plus recents. Par le S<sup>r</sup>. Sanson Geographe Ordinaire du Roy. Avec Privilège.



Sanson, Guillaume / Schenk, Peter

Les Provinces des Pays Bas Catholiques :

